

Kit de survie : Transversalité et AICT

Analyse :		
<p>Constat :</p> <p>L'AICT est une politique transversale par essence.</p> <p>Néanmoins, l'AICT reste très cloisonnée.</p> <p>Complexité de la mise en place de la transversalité en interne à la collectivité.</p> <p>Situations très diverses souvent liée à la vision du management et de la politique d'AICT par la DGS.</p> <p>La transversalité dépend des actions mises en place dans le cadre de l'AICT.</p> <p>Elle se fait soit à l'initiative du service AICT, soit à la demande du DGS.</p>	<p>Type de mobilisation / dispositifs</p>	<p>Ponctuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> -A la demande des services de RI pour servir des programmes existants (appel à compétences) -A la demande des services de la CT souhaitant donner une dimension internationale à leur politique ou souhaitant s'en inspirer <p>Systematique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Appel à projet/ à compétences en interne -Dans le cahier des charges de la politique d'AICT de la CT: mobilisation systematique des services et des élus concernés
	<p>Prérequis</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Nécessité d'un portage politique et interne ; -Elaboration d'une stratégie (par exemple : important de valoriser et remercier les agents sollicités) ; - Accessibilité aux autres services nécessaire ; - Sensibilisation préalable des autres services aux actions internationales de la CT ; -Association des services en amont des projets. <p>Accompagnement des agents au départ ;</p>
	<p>Avantages / opportunités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour commencer, une mobilisation ponctuelle permet de tâtonner et de démontrer l'intérêt pour le service de s'investir sur l'AICT ; -Valorisation des compétences techniques des collègues ; - Renforcement des relations interpersonnelles ; -Outil de motivation des agents ;
	<p>Inconvénients / risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Si nombreux projets, mobilisation plus ou moins importante des autres services ; -Risque d'éparpillement dans le cas d'une mobilisation systematique d'autres services ; - Le renforcement des relations interpersonnelles ne doit pas détourner les validations hiérarchiques ; - Mobilisation parfois selon la bonne volonté des agents demandeurs ou sollicités ; = doublon- Complexité d'impliquer les services dans un contexte territorial difficile ; - « Perte d'agents » : certains agents deviennent des passionnés de l'AICT et ne se préoccupent plus que du territoire partenaire, avec une perte de crédibilité sur les missions normales ; - Les retours d'expériences des agents mobilisés sont trop émotionnels, alors que la démarche s'inscrit dans le projet de la collectivité ; <p>Perte d'une vision globale par la mise en place d'un appel à compétences</p>

Kit de survie : Transversalité et AICT

Recommandations ARRICOD :

- Favoriser le portage politique ou par le DGS
- Participer aux comités de direction de la collectivité
- Inscrire la mise en œuvre transversale de la politique dans son cahier des charges
- Mettre en place un système d'identification des agents ressources de la collectivité
- Travailler sur les clés de la mobilisation des agents : approche par le management des agents + reconnaissance de leurs expertises
- Co-construire le projet avec le service mobilisé autour d'un intérêt partagé pour la collectivité
- Echanger avec d'autres services qui travaillent de manière transversale pour s'inspirer de leurs pratiques en termes de mobilisation
- Développer des outils structurés par exemple de formalisation des retours d'expérience des agents investis sur des projets d'AICT
- Accompagner les agents en amont et au retour lorsqu'ils sont amenés à se déplacer sur les territoires partenaires.
- Formaliser les attentes des agents, les enjeux professionnels de leur mobilisation sur un projet.
- Organiser des temps d'échanges et des rencontres agents/délégations lors de leurs venues.
- Développer la communication interne = levier intéressant (réunion d'information sur les services, présentation des métiers...)
- Désigner les agents mobilisés « chefs de projets » pour qu'ils s'approprient les projets et que le service AICT soit en coordination seulement.

Bonnes pratiques

- Formalisation d'un réseau de référents de l'international dans la collectivité
- Réunions d'information sur le temps de déjeuner à destination de l'ensemble des agents lors d'accueils de délégations ou à partir de présentations par les chefs de projets techniques des projets AICT qu'ils portent.
- Mise en place d'outils structurés (contractualisation de formalisation des retours d'expérience des agents d'autres services investis sur la politique d'AICT)
- Accompagnement des agents au départ
- Réaliser une cartographie des collectivités partenaires par domaine d'expertise pour favoriser la mise en réseau
- Demander des témoignages à ces villes « modèles »
- Identifier les villes européennes/collectivités partenaires ressources sur chaque thématiques avec les contacts : Cartographie CT partenaires par domaine d'expertise +